

EVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES
MONDIALES 2015

RAPPORT NATIONAL

Tchad

Rome, 2014

À la demande de ses pays membres, la FAO surveille régulièrement les forêts mondiales, leur gestion et leur utilisation grâce à l'Évaluation des ressources forestières mondiales (Global Forest Resources Assessment - FRA). Ce rapport national est préparé comme une contribution à la publication de la FAO, l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (FRA 2015). Le contenu et la structure sont en conformité avec les recommandations et les directives données par la FAO dans le document Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015 (<http://www.fao.org/3/a-au190f.pdf>). Ces rapports ont été soumis à la FAO en tant que documents officiels du gouvernement.

Le contenu et les points de vue exprimés dans le présent rapport sont la responsabilité de l'entité qui a soumis le rapport à la FAO. La FAO ne peut être tenu responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent rapport.

TABLE OF CONTENTS

Rédaction du rapport et personne de référence.....	4
1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?	6
2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?	17
3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?	23
4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?	37
5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?	44
6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps?	49
7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?	53
8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?	56
9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?	60
10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ?	61
11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?	63
12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?	64
13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?	67
14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?	69
15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales?	72
16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?	74
17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?	76
18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?	78
19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?	85
20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?	88
21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?	89

Rédaction du rapport et personne de référence

Personne de référence

Le présent rapport a été rédigé par:

Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	Institution / adresse	Courrier électronique	Tableaux
DJIMRAMADJI Alrari	Direction des Forêts et de la Lutte Contre la Désertification ; BP 447 ; N'Djaména-TCHAD	Djimramadji_alrari@yahoo.fr	N/A
SANDA BAKARI	Direction des Forêts et de la Lutte Contre la Désertification ; BP 447 ; N'Djaména-TCHAD TEL : 0023566242186	bakarisanda@gmail.com	N/A
Kladoumnar Rohoita	Direction des Etudes ; des Planification et du Suivi Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques BP 447 N'Djamena Tel 0023563434933	Kladoumnarr@yahoo.fr	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A

Introduction

S'il vous plait placez un texte d'introduction sur le contenu de ce rapport

Introduction

Avant tout, nous tenons à signaler que depuis l'existence du service forestier au Tchad, aucun inventaire forestier n'a été réalisé d'une manière exhaustive sur le plan national. Toutefois, quelques rares inventaires ont été menés de façon localisée dans le cadre des projets et programmes. Ainsi, la plupart des données utilisées actuellement pour l'élaboration du présent rapport national ont pour origine les résultats de certaines études sectorielles, de ces inventaires localisés et du dernier rapport national d'évaluation des ressources forestières de 2005. D'une manière ou d'une autre, la fiabilité de ces données demeure quand même limitée pour de raisons précitées.

Par ailleurs, il convient de souligner que le report définitif des données dans les tableaux spécifiques a tenu compte des informations et orientations figurant dans les documents relatifs aux spécifications et directives servant à l'établissement des rapports nationaux à savoir : la raison d'être, les spécifications des tableaux (Unités, superficies et années de référence, définitions générales, catégories et définitions cohérence interne) sans oublier l'examen et l'analyse approfondie de toutes les données ci-dessous.

étude de bureau?

Cochez la case "oui" si cette enquête est une étude de bureau, "non" autrement

étude de bureau?

no

1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

1.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées (ATB)	Terres non définies comme «forêts», couvrant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de cinq-dix pour cent, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils, ou un couvert mixte d'arbustes, arbrisseaux et d'arbres supérieur à dix pour cent. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres	Toute terre n'entrant pas dans la catégorie «forêt» ou «autres terres boisées».
... dont dotées de couvert d'arbres (<i>sous-catégorie</i>)	Terres entrant dans la catégorie «autres terres», à vocation agricole ou urbaine prédominante ayant des îlots de végétation arborée couvrant une superficie supérieure à 0,5 hectares avec un couvert arboré de plus de dix pour cent d'arbres pouvant atteindre une hauteur de cinq mètres à maturité. Elles renferment des espèces forestières et non forestières.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent généralement les grands fleuves, lacs et réservoirs.
Expansion de la forêt	Expansion de terres forestières non classées précédemment comme forêts.
... dont boisement (<i>sous-catégorie</i>)	Établissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres qui n'étaient pas jusque-là classifiées comme forêt.
... dont expansion naturelle de la forêt (<i>sous-catégorie</i>)	Expansion de la forêt par succession naturelle sur des terres qui, jusque-là, étaient affectées à d'autres utilisations (par ex. succession forestière sur des terres précédemment agricoles).
Déforestation	Conversion de la forêt à d'autres utilisations des terres ou réduction à long terme du couvert arboré au-dessous d'un seuil minimal de 10 pour cent.
... dont par l'intervention humaine (<i>sous-catégorie</i>)	Conversion de la forêt due à l'intervention humaine à d'autres utilisations des terres ou réduction permanente du couvert arboré au-dessous du seuil minimal de 10 pour cent.
Reboisement	Régénération naturelle ou rétablissement de la forêt par plantation/ou semis délibéré sur des terres déjà utilisées comme forêts.
... dont reboisement artificiel (<i>sous-catégorie</i>)	Rétablissement d'une forêt par plantation et/ou semis sur des terres déjà utilisée comme forêts.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
--------------------------------------	-------------	----------	------------------------------

1	CTFT/Louis Bergers International/BCEOM, 1988. Conservation des ressources naturelles et développement rural, 1ère partie : Ressources – Besoins – Diagnostics	Ressources ligneuses et fourragères, Dégradation des sols Reboisement Situation des ressources ligneuses et fourragères Dégradation des sols Taux de reboisement	1988	Estimation des Ressources Forestières sur l'ensemble du pays à travers les visites de terrain, les documents cartographiques et autres documents écrits
2	République du Tchad, 1999. Table ronde de Genève IV : Réunion sectorielle sur le développement rural, Diagnostic et stratégies, 1	Ressources forestières, agricoles, fauniques, halieutiques et pastorales	1999	Evaluation des potentialités et activités du secteur rural
3	Ali Zakaria Moussa, 1998. Etude sur la gestion des ressources naturelles au Tchad	Potentialités forestières, agricoles, fauniques, halieutiques, et minières	1998	Etude faite dans le cadre du CILSS à partir des revues documentaires, des contacts et entretiens.
4	ONDR/DSA, Rapports annuels (1993 à 2004) Division statistique agricole	Superficies et production des principales cultures vivrières et de rente	1993 à 2004	Statistiques mises à jour sur la base des rapports des agents d'encadrement sur le terrain
5	Rapport de consultation (FAO) sur les ressources forestières et les plantations: Bardoum Djékourbian , 1999.	Composition et structure des formations forestières Naturelle et , situation des ressources artificielles (reboisement)	1999	Présentation détaillée des périmètres de reboisement à travers le pays. (préfecture par préfecture)
6	Moulngang Tal, :Rapport de consultation (FAO) sur les ressources forestières naturelles et plantations, 1999.	Taux de dégradation annuel	1999	N/A
7	Ahmat Hagggar : programme prospectif du secteur forestier au Tchad à l'horizon 2020, 2000	Taux de dégradation annuel	2000	N/A
8	FAO, 1999. Rapport national de la Direction de la Protection des Forêts et de la Lutte contre la Désertification et rapport Consultation sur les ressources forestières et les plantations en 1999 Par Bardoum Djékourbian	Superficie reboisements	1999	Situation des ressources forestières au Tchad. CEFAO Programme partenariat (1998/2000) Projet GCPINET
9	Loi 14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques	Types de propriété	2008	La loi est générale et nous attendons ses textes d'application pour apporter des précisions sur certains articles.
10	Programme système d'Information pour le Développement Rural et l'Aménagement du Territoire	Type de formations végétales	Juin 2013	N/A

1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
NHC	Ce sont les formations forestières feuillues denses. Elles comprennent les forêts galeries le long des cours d'eau et les rares îlots de forêts denses sèches.
NHC / NHO1	Ce sont les formations mixtes productives. Elles sont caractérisées par les forêts claires et les savanes boisées que l'on rencontre dans le secteur soudano-guinéen et soudanien.
NHC / NHO21	Il s'agit ici des formations forestières mixtes improductives. Elles regroupent les savanes arborées rencontrées dans la zone soudanienne et soudano sahélienne.
nH	Ce sont des formations essentiellement arbustives composées de steppes et de savanes arbustives.
Reboisement	« Forêts artificielles issues de plantations »
Reboisement	Ce sont des espaces déboisés ou dégradés, délimités en vue de la réalisation d'opération de plantations et/ou d'ensemencement.
Régénération naturelle	Espaces dégradés, délimités et mis en défens pour sa reconstitution
N/A	Source: Louis BERGER, conservation de ressources naturelles et développement rural. 1989.
Source	Nomenclatur de SIDRAT 2013
Forêt claire	Peuplement ouvert avec des arbres ayant un recouvrement compris entre 50 et 70%, dont les cimes sont plus ou moins jointives, l'ensemble du couvert demeurant clair.. La strate graminéenne parfois peu dense ou en mélange avec une autre végétation herbacée est présente. Dans les zones de bas fond, cuvettes, la végétation arborée pourra présenter un recouvrement compris entre 25 et 70%.
Forêt galerie	Toute formation forestière tributaire de cours d'eau située à proximité ; sont inclus dans cette classe les cordons arborés ripicoles le long des cours d'eau à écoulement temporaire ou permanent et les galeries forestières semi décidues
Savane arborée	Strate arborée et arbustive (dont broussailles) disséminée parmi le tapis herbacée, l'ensemble ayant un recouvrement compris entre 20 et 50% avec une strate arborée supérieure à 10% mais inférieure à 50%
Savane arbustive	Formation végétale constituée uniquement d'arbustes (dont broussailles) disséminée parmi le tapis herbacé avec un recouvrement compris entre 10 et 50% et une strate arborée inférieure à 10%.
Steppe arborée	Formation clairsemée comprenant des arbres généralement de petite taille.,avecune strate arborée ayant un recouvrement de 25 à 50%
Steppe herbacée et arbustive	< 10%)" /> Formation herbeuse et formation clairsemée comprenant des arbustes (dont broussailles) et/ou des arbres (recouvrement < 10%)

Plantation forestière	Parcelle plantée d'arbres pour la production de bois ou la régénération du milieu. Les grandes plantations mono spécifiques forestières sont incluses dans cette classe
Régénération naturelle	Espace dégradé , délimité et mis en defens pour sa reconstitution.

1.2.3 Données de base

Le Tchad est subdivisé en trois zones bien distinctes: la zone désertique au nord couvre une superficie de 600.370 km² et dont la couverture végétale est de 4.599.308 ha ; la zone sahélienne au centre couvre une superficie de 553.590 km² et dispose d'une couverture végétale de l'ordre de 45.042.480 ha et en fin la zone soudanienne couvre une superficie de 130.040 km² et dispose d'une couverture végétale de l'ordre 8.684.577 ha.

Les reboisements dans les zones précitées sont de 17.700 ha. La superficie moyenne de reboisement annuel est de 300 ha. (Direction des Forêts , 1988).

Le taux de déforestation est de (2.5%) ha/an (SIDRAT , 2013) sur les ressources forestières naturelles

Classe nationale	Superficies (1000 ha)
Forêts claires	1.547.071
Forêt galerie	70.874
Savane arborée	3.510.648
Savane arbustive	19.873.413
Steppe arborée	705.908
Steppe herbacée et arbustive	30.681.813
Plantation forestière	17.700
Total terres forestières	58.326.,365
Terres non forestières	670593,635
Eaux intérieures	2.480.

Total	128.400
--------------	----------------

'Estimation faite à partir de la déduction sur la superficie totale du pays, des superficies des terres forestières et des eaux intérieures.

NB : Dans tous les tableaux, nous utilisons la virgule pour les décimaux et un espacement pour les milliers.

Les terres non forestières regroupent les terres dénudées (désert), les terres cultivées, les jachères, les prairies, les zones d'habitations (urbaines et rurales). A part les terres annuellement cultivées dont la superficie est connue avec assez de précisions, il n'y a pas des statistiques fiables sur le reste, ce qui nous a amené à faire cette déduction pour estimer la superficie des terres non forestières.

La superficie moyenne de reboisement de 300 ha/an est considérée comme constante depuis 1990. Cette donnée est issue du rapport national de Direction des Forêts en cette date.

1.3 Analyse et traitement des données nationales

1.3.1 Ajustement

Superficie forestière

Sources	Surface terrestre totale (1000 ha)
Données nationales	128 400
Données FAOSTAT	128 400

Les données nationales correspondent aux données de FAOSTAT donc aucun calibrage n'est nécessaire.

Expansion de la forêt, reboisement

Pas nécessaire.

1.3.2 Estimation et prévision

Le taux de déforestation annuelle déterminée par le SIDRAT de 2,5% /ha/an a été appliqué aux données de 2013 pour mettre à jour les estimations de la superficie forestière des années passées (2010 et 2005).

Forêt claire en 2010= $1547+38.2*3= 1662$

Forêt galerie en 2010= $71+1.8*3= 76$

Savane arborée en 2010= $3511+86.7*3= 3771$

Total forêt en 2010 = $1662+76+3771=55080$

Forêt claire en 2005= $1662+38.2*5= 1853$

Forêt galerie en 2005= $76+1.8*5= 85$

Savane arborée en 2005= $3771+86.7*5= 4204$

Total forêt en 2005 = $1662+76+3771=6141$

Pour les années 1990 et 2000 le taux de changement de 0,6% déterminé par FAO (Moulng Tal, Rapport de consultation FAO, 1999), et (Ahmat Hagggar , programme prospectif du secteur forestier au Tchad à l'horizon 2020, 2000) a été utilisé.

Forêt claire en 2000= $1853+(1853*0.006)*5=1908$

Forêt galerie en 2000= $85+(85*0.006)*5=87$

Savane arborée en 2000= $4204+(4204*0.006)*5= 4330$

Total forêt en 2000 = $1908+87+4330=6326$

Forêt claire en 1990= $1908+(1908*0.006)*10=2023$

Forêt galerie en 1990= $87+(87*0.006)*10=93$

Savane arborée en 1990= $4330+(4330*0.006)*10= 4590$

Total forêt en 1990 = 2023+93+4590=6326

Résultats :

Classe nationale	1990	2000	2005	2010	2015
Forêt claire	2023	1908	1853	1662	1471
Forêt galerie	93	87	85	76	67
Savane arborée	4590	4330	4204	3771	3337
Tot forêt	6705	6326	6141	5508	4875

Pour les eaux intérieures, les données sont constantes parce que ce sont les lits de tous les cours d’eaux intérieurs qui sont considérés.

Comme évoqué précédemment, il n’y a pas de statistiques fiables sur les terres non forestières. Donc ici également, les estimations et les prévisions sont faites en déduisant les superficies des terres forestières et des eaux intérieures de la superficie totale du pays.

Expansion de la forêt, reboisement

Voir ci-dessus.

Classes nationales	Superficie (1000 ha)		
	1990	2000	2005
Reboisement	300	300	300

Régénération naturelle	DI	DI	DI
-------------------------------	-----------	-----------	-----------

Pour les reboisements, la superficie moyenne de reboisement de 300 ha/an a été utilisée.

1.3.3 Reclassement

Superficie forestière					
Classes nationales	Catégories FRA (%)				
	Forêts	ATB	Autres terres	ATDCA*	Total
Catégorie					
Forêts claires	100%			-	100
Forêt galerie	100%			-	100
Savane arborée	100%			-	100
Savane arbustive		100%			100
Steppe arborée		100%			
Steppe herbacée et arbustive				100%	
Plantation forestière	~100%				
Total terre forestière				-	
Terres non forestières			100%	-	100
Eaux intérieures				-	

Expansion de la forêt, reboisement

Classes nationales	Catégories FRA (%)		
	Boisement	Reboisement	Expansion naturelle de la forêt
Reboisement	DI	100%	
Régénération naturelle			DI

1.4 Données

Tableau 1a

Categories		Area (000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt	6705	6326	6141	5508	4875
	Autres terres boisées	26906	25383	24644	22103	19563
	Autres terres	92309	94211	95135	98309	101482
	... dont dotées de couvert arboré	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Eaux intérieures	2480	2480	2480	2480	2480
	TOTAL	128400.00	128400.00	128400.00	128400.00	128400.00

Tableau 1b

Catégories de FRA 2015		Gains / Pertes annuels de forêts(1000 hectares/an) ¹				... dont d'espèces introduites (1000 hectares/an)			
		1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
	Expansion de la forêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont boisement	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont expansion naturelle de la forêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Déforestation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont due à l'intervention humaine	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

	Reboisement	0.3	0.3	0.3	0.3	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont reboisement artificiel	0.3	0.3	0.3	0.3	0.285	0.285	0.285	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt	Tier 1	Tier 1
Autres terres boisées (ATB)	Tier 1	Tier 1
Expansion de la forêt	N/A	N/A
Déforestation	N/A	N/A
Reboisement	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
<ul style="list-style-type: none"> • Forêt • Autres terres boisées • Afforestation • Reboisement • Expansion de la forêt • Déforestation 	<p>Niveau 3 : Sources des données: soit inventaire forestier national récent (remontant à ≤ 10 ans) soit télédétection avec vérification au sol ou programmes d'IFN répété et compatible Niveau 2 : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à >10 ans) Niveau 1 : Autre</p>	<p>Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre</p>

1.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt	N/A	un taux de changement de 2,5% a été considéré pour les années 2005-2015 et un taux de changement de 0,6% a été adopté pour 1990 et 2000
Autres terres boisées (ATB)	Ce sont des formations végétales composées de savanes arbustives et de steppes	N/A
Autres terres	Ce sont des terres non forestières, où sont regroupées : les terres dénudées (désert), les terres cultivées, les jachères, les prairies, les zones d'habitations (urbaines et rurales).	N/A
Autres terres dotées de couvert d'arbres	La classe autres terres dotées de couvert arboré (ATDCA) est incluse dans la classe des autres terres pour les raisons évoquées ci-dessus.	N/A
Eaux intérieures	Concerne les lits des cours d'eau, les lacs	N/A

Expansion de la forêt	Ce terme n'est pratiquement pas utilisé dans le cadre de la foresterie au Tchad. Toutefois, il existe des plantations qui sont réalisées sur des terrains dénudés aussi bien en milieu urbain que rural mais considérée comme reboisement. Des actions de régénération naturelles par mise en défens des portions de terrains sont réalisées un peu partout par les communautés villageoises avec l'appui des ONGs et du service forestier. Mais les données ne sont pas capitalisées au niveau de la direction nationale de forêts.	N/A
Déforestation	N/A	N/A
Reboisement	Au Tchad, la plupart des actions de plantation sont connues sous le terme de " reboisement ". Ce terme est utilisé aussi bien pour les plantations réalisées sur des terrains qui n'étaient pas autrefois des forêts et aussi sur des terrains constitués de forêts dégradées. Ainsi, on n'a pas distingué de superficie relative au boisement de celles des reboisements. Toutes les superficies plantées concernent le reboisement.	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Il y a une différence importante d'estimations de la superficie forestière entre le rapport du FRA 2015 et le rapport du FRA 2010. Les estimations dans le rapport du FRA 2015, sont basées sur l'étude de 2013. La forêt claire, la forêt de galerie, la savane arborée et les plantations ont été classées comme forêts. Le taux de 2,5 % de changement de couvert forestière a été utilisé pour estimer la superficie forestière pour 2015, 2010 et 2005, tandis que le taux de changement de 0,6% a été utilisé pour réviser le chiffre de couvert forestière pour 2000 et 1990, à partir des données SIDRAT 2013. A noter que ces dernières années, la pression sur ces ressources forestières, surtout autour des villes, est de plus en plus forte. De 2011 à 2013 le SIDRAT a fourni des données sur les ressources forestières au Tchad. C'est pourquoi nous utilisons désormais 2,5% comme taux de déforestation annuel au lieu de 0,6% utilisé depuis des décennies. Les estimations dans le rapport du FRA 2010 sont fondées sur l'étude de 1988 (CTFT / Louis Bergers). La forêt dense, la forêt de galerie, les forêts claires et les savanes boisées que l'on rencontre dans le secteur soudano-guinéen et soudanien et les savanes arborées rencontrées dans la zone soudanienne et soudano sahélienne ont tous été classés comme forêt. Le taux de changement de 0,6 % a été adopté pour estimer la superficie forestière pour les années 1990, 2000, 2005 et 2010.

2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

2.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Forêts naturellement régénérées	Forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle.
Espèce introduite naturalisée	Autre forêt naturellement régénérée où les espèces d'arbres sont, de façon prédominante, non indigènes, et qui ne nécessite pas d'intervention humaine pour se maintenir et se reproduire au cours du temps.
Espèce introduite	Une espèce, sous-espèce ou taxon inférieur se trouvant en-dehors de son aire de répartition naturelle (passée ou actuelle) et de dissémination potentielle (par ex. en-dehors de l'aire qu'elle occupe naturellement, ou pourrait occuper, sans introduction directe ou indirecte et ou intervention humaine).
Catégorie	Définition
Forêt primaire	Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Autre forêt naturellement régénérée	Forêt naturellement régénérée où les traces d'activité humaine sont clairement visibles.
... dont d'espèces introduites (<i>sous-catégorie</i>)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
...dont naturalisée (<i>sous-catégorie</i>)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
Forêt plantée	Forêt à prédominance d'arbres établis par plantation et/ou ensemencement délibéré.
...dont d'espèces introduites (<i>sous-catégorie</i>)	Forêts plantées où les arbres plantés/semés sont à prédominance d'espèces introduites.
Mangroves	Superficie de forêt et autres terres boisées présentant une végétation de mangroves.
... dont plantées (<i>sous-catégorie</i>)	Mangroves composées principalement d'arbres établis par plantation.

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	CTFT/Louis Berger International BCEOM 1988 Conservation des ressources naturelles et Développement rural première partie ressources besoins et diagnostics	Situation des ressources ligneuses et fourragères Dégradation des sols	1988	Estimation des ressources forestières sur l'ensemble du pays à travers les visites du terrain, les documents cartographiques et autres documents écrits.

2	FAO, 1999. Rapport national de la Direction de la Protection des Forêts et de la Lutte contre la Désertification et rapport Consultation sur les ressources forestières et les plantations en 1999 Par Bardoum Djékourbian .	Superficie reboisements	1999	Situation des ressources forestières au Tchad. CEFAO Programme partenariat (1998/2000) Projet GCPINET
3	SIDRAT	Situation des ressources forestières au Tchad.	2013	SIDRAT
4	N/A	N/A	N/A	N/A

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêt claire	Peuplement ouvert avec des arbres ayant un recouvrement compris entre 50 et 70%, dont les cimes sont plus ou moins jointives, l'ensemble du couvert demeurant clair.. La strate graminéenne parfois peu dense ou en mélange avec une autre végétation herbacée est présente. Dans les zones de bas fond, cuvettes, la végétation arborée pourra présenter un recouvrement compris entre 25 et 70%.
Forêt galerie	Toute formation forestière tributaire de cours d'eau située à proximité ; sont inclus dans cette classe les cordons arborés ripicoles le long des cours d'eau à écoulement temporaire ou permanent et les galeries forestières semi décidues
Savane arborée	Strate arborée et arbustive (dont broussailles) disséminée parmi le tapis herbacée, l'ensemble ayant un recouvrement compris entre 20 et 50% avec une strate arborée supérieure à 10% mais inférieure à 50%
Steppe arborée	Formation végétale constituée uniquement d'arbustes (dont broussailles) disséminée parmi le tapis herbacé avec un recouvrement compris entre 10 et 50% et une strate arborée inférieure à 10%.
Steppe herbacée et arbustive	< 10%)" /> Formation herbeuse et formation clairsemée comprenant des arbustes (dont broussailles) et/ou des arbres (recouvrement < 10%)
Plantation forestière	Parcelle plantée d'arbres pour la production de bois ou la régénération du milieu. Les grandes plantations mono spécifiques forestières sont incluses dans cette classe
Régénération naturelle	Espace dégradé , délimité et mis en defens pour sa reconstitution.
Source	NOmenclature de SIDRAT 2013

2.2.3 Données de base

--

Classe nationale	Superficies (1000 ha) 2013
Forêts claires	1.547.071
Forêt galerie	70.874
Savane arborée	3.510.648
Savane arbustive	19.873.413
Steppe arborée	705.908
Steppe herbacée et arbustive	30.681.813
Plantation forestière	17.700
Total terres forestières	58.326.,365

* Les données concernant le reboisement ou plantation forestière (à but de protection) ci-dessus proviennent du rapport national de la Direction de la Protection des Forêts et de la Lutte contre la Désertification et rapport de consultation sur les ressources forestières et les plantations en 1999 (FAO).

2.3 Analyse et traitement des données nationales

2.3.1 Ajustement

Pas nécessaire.

2.3.2 Estimation et prévision

Le taux de déforestation de 0,6%/ha a été appliqué pour les classes NHC, NHC/NHO1 et NHC/NHO21 sur la base des données de 1988.

Le taux de reboisement de 300 ha/an a été utilisé pour la classe reboisement.

Classe nationale	Surfaces (1 000 ha)			
	1990	2000	2005	2010
NHC	208 ,468	195,808	189,478	183,146

NHC/NHO₁	3 582,488	3 364,928	3 256,148	3 147,37
NHC/NHO₂₁	9 307,906	8 742,68	8 460,058	8 177,43
Reboisement	10,8	13,8	15,3	16,8

2.3.3 Reclassement

Classes nationales	Catégories FRA (%)		
	Forêt primaire	Autre forêt naturellement régénérée	Forêt plantée
Forêts claires	DI	DI	
Forêt galerie	DI	DI	
Savane arborée	DI	DI	
Savane arbustive	DI	DI	
Steppe arborée	DI	DI	
Steppe herbacée et arbustive	DI	DI	
Plantation forestière			100% (forêt)

2.4 Données

Tableau 2a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
 Forêt primaire		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

	Autre forêt naturellement régénérée	6694	6312	6126	5491	4857
	... dont d'espèces introduites	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont naturalisée	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Forêt plantée	11	14	15	17	18.3
	... dont d'espèces introduites	10.3	13	14.5	16	N/A
TOTAL		6705.00	6326.00	6141.00	5508.00	4875.30

Tableau 2b

Forêt primaire convertie en : (1000 hectares)								
1990-2000			2000-2010			2010-2015		
Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 2c

Catégories de FRA 2015	Area (000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015
Mangroves (Forêt et ATB)	0	0	0	0	0
... dont plantées	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire	Tier 1	Tier 1
Autre forêt naturellement régénérée	Tier 1	Tier 1
Forêt plantée	Tier 1	Tier 1
Mangroves	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
-----------	--------------------------	----------------------------------

Forêt primaire / Autres forêts naturellement régénérées / Forêt plantée	Niveau 3 : Sources des données: inventaire forestier national récent (remontant à <10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou données fournies par des organismes officiels ou un programme d'IFN répété et compatible Niveau 2 : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à > 10 ans) Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
---	---	---

2.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt primaire	Il existe certes des forêts primaires mais il n' y a pas eu des investigations pour déterminer leur superficie.	N/A
Autres forêts naturellement régénérées	N/A	N/A
Forêt plantée	Dans la plupart des cas, on utilise les espèces exotiques pour les opérations de reboisement au Tchad. Par conséquent la forêt plantée est à 90 voire 95% constituée d'espèces introduites.	N/A
Mangroves	Forêts inexistantes	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Aucun commentaire

3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

3.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus hauts). Inclut la tige à partir du sol jusqu'à un diamètre de 0 cm; à l'exception des branches.
Accroissement annuel net (AAN)	Volume annuel moyen d'accroissement brut dans la période de référence donnée moins celui de pertes naturelles de tous les arbres mesurés jusqu'à un diamètre minimal comme défini pour le « Matériel sur pied ».
Biomasse aérienne	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Bois mort	Toute biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort inclut le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays
Carbone dans la biomasse aérienne	Carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de deux mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans le bois mort	Carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à dix cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur au diamètre minimal pour le bois mort (par ex. dix cm), gisant à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur de 30 cm.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Conservation des ressources naturelles et développement rural réalisé par Louis Berger international (CTFT1989)	Situation des ressources ligneuses et fourragères Dégradation des sols	1988	Estimation des ressources forestières et fourragère sur l'ensemble du pays à travers des visites de terrain, les documents cartographiques et différents rapports nationaux

2	Rapport annuel AEDE (Agence pour l'Energie Domestique et l'Environnement) Babacar Matar 2003	Bilan annuel des activités notamment inventaires des ressources forestières dans la zone d'approvisionnement de la ville de N'Djamena en bois d'énergie, et dans la zone d'exploitation pétrolière au sud du pays.	2003	Documents relatant l'organisation de l'Agence et les réalisations des composantes du projet
3	Rapport d'inventaire forestier par échantillonnage dans la zone pétrolière au Sud du pays par : BABAKAR MATAR/AEDE. 2003	Identification des espèces les plus répandues en vue de connaître leur volume sur pied	2003	Aucune donnée n'est disponible dans le pays sauf ce document sur lequel nous nous sommes référés pour avoir la liste des espèces arborées les plus répandues avec leurs noms scientifiques et vernaculaires
4	Aménagement de la Ceinture Verte de N'Djamena (plantation) par Gérard Souleres 2003	Les objectifs, les choix, les bases de l'aménagement et les programmations des interventions	1991 à 2003	Document résumant les activités qu'il faut mener pour parvenir à un aménagement approprié de la ceinture verte.
5	FAO, 2008. Evaluation des ressources forestières mondiales 2010. Lignes directrices des rapports nationaux pour FRA 2010. Document de travail 143/F. Rome.	Facteurs de conversion fournis par le GIEC	N/A	N/A
6	Programme système d'Information pour le Développement Rural et l'Aménagement du Territoire	Type de formations végétales	Juin 2013	N/A

3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
VOB	Volume brut sur écorce du matériel sur pied
VAC	Volume commercial du matériel sur pied
Biomasse au-dessus du sol	Toute la biomasse vivante au dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute la biomasse de racines vivantes. Les racelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Biomasse de bois mort	Toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays

Carbone dans la biomasse aérienne	Carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de deux mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans le bois mort	Carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à dix cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur au diamètre minimal pour le bois mort (par ex. dix cm), gisant à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifique indiquée par le pays et appliquée de façon cohérente à travers toutes les séries chronologiques.

3.2.3 Données de base

Matériel sur pied			
Formations naturelles :			
Classes nationales	Formations végétales (Catégories FRA)	Volumes* (m³ /ha)	
VOB	Forêt	18.31	
		7,3	
* Les volumes exprimés dans ce tableau sont des moyennes des données du CTFT et al. (1988) et des rapports annuels de l'AEDE.			
N° d'ordre	Noms des 10 premières espèces les plus répandues en 2003		

	Noms scientifiques	Volume à l'hectare	Noms vernaculaires (Ngambaye)	
1	<i>Terminalia macroptera</i>	4,8m ³ /ha	ro mann	
2	<i>Terminalia laxiflora</i>	3m ³ /ha	ro ndah	
3	<i>Terminalia avicennioides</i>	4,25m ³ /ha	ro	
4	<i>Entada africana</i>	1,6m ³ /ha	Ndang-keur	
5	<i>Detarium microcarpum</i>	0,73m ³ /ha	koudou	
6	<i>Anogeissus leiocarpus</i>	1,6m ³ /ha	ddira	
7	<i>Daniellia oliveri</i>	12m ³ /ha	bbita	
8	<i>Piliostigma reticulata</i>	0,4m ³ /ha	mong	
9	<i>Butyrospermum parkii</i>	8,46m ³ /ha	roi	
10	<i>Combretum glutinosum</i>	0,8m ³ /ha	ddiro	

Plantations :

Le volume des différentes espèces constituant la ceinture verte est :

- *Azadirachata indica* : 15 à 20m³ /ha
- *Eucalyptus camaldulensis* : 20 à 30m³ / ha
- Forêt naturelle et forêt naturelle enrichie 4 à 5 m³ /ha

Source : GERARD souleres , *Aménagement de la ceinture verte de N'djamena* , 2003.

Les superficies des différents types de formation végétale en 1988 sont les suivantes :

Classe nationale	Superficies (1000 ha)	
	2013	2015
Forêts claires	1.547,071	1.470,684
Forêt galerie	70,874	67,374
Savane arborée	3.510,648	3.337,309
Savane arbustive	19.873,413	18.892,163
Steppe arborée	705,908	671,053
Steppe herbacée et arbustive	30.681,813	29.166,9
Plantation forestière	17,700	18,300
Total terres forestières	25725,604	24456,883

Biomasse

Au niveau national, il n'y a pas de données sur la biomasse ligneuse, ni facteur de conversion pour estimer cette valeur. Toutes les valeurs ci-dessous sont obtenues par application des facteurs de conversion fournis par le GIEC/FAO (FAO 2008) aux matériels sur pied pour déterminer la valeur de la biomasse aérienne puis celle de la biomasse souterraine. Pour le bois mort, il n'y a aucune donnée.

Stock de carbone

Comme pour le tableau 3d, il n'y a pas de données nationales. Ainsi nous avons utilisé la méthode présentée dans les directives de FRA 2010 pour obtenir le stock de carbone correspondant aux années ci-dessus.

3.3 Analyse et traitement des données nationales

3.3.1 Ajustement

Pas de calibrage nécessaire.

3.3.2 Estimation et prévision

Le volume à l'hectare VOB est appliqué aux données de surface des forêts aux dates de référence 1990, 2000, 2005, 2010 et 2015 telles que dans le tableau T1.

Catégories	Superficie (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015
Forêt	6705	6326	6141	5508	4875
Autres terres boisées	26906	25383	24644	22103	19563

Avec comme volumes à l'hectare :

Classes nationales	Formations végétales (catégories FRA)	Volumes* (m ³ /ha)
VOB	Forêt (naturelle)**	18.31
	ATB	7.3

*** Les volumes à l'ha exprimés dans ce tableau sont des moyennes calculées sur la base des données du SIDRAT**

Nous considérons comme volume moyen des reboisements : 4,5 m3/ha.

Nous obtenons les estimations suivantes :

Classes nationales	Catégorie	Volumes (millions m ³)			
		1990	2000	2005	2010
VOB	Forêt	123	116	112	101
	ATB	196	185	180	161

Biomasse

Pour les forêts :

1) Biomasse au-dessus du sol (tonnes) = Matériel sur pied (volume sur écorce en m³) x BCEF

Avec BCEF (Facteur de conversion et d'expansion de la biomasse) de 5,0 (pour les forêts tropicales sèches de feuillus ayant un volume à l'hectare inférieur à 20 m³/ha, selon la FAO, 2008. Directives de la FAO, annexe 5.4).

2) Biomasse souterraine (tonnes) = Biomasse au-dessus du sol (tonnes) x ratio racine/tige (ratio d'une valeur de 0,28 pour les forêts tropicales sèches selon l'annexe 5.3 des Directives de la FAO)

3) Biomasse de bois mort (tonnes) : aucune donnée nationale n'existe.

Pour les autres terres boisées :

BCEF = 5,0 (pour les forêts tropicales sèches de feuillus ayant un volume à l'hectare inférieur à 20 m³/ha, selon la FAO, 2008, annexe 5.4).

Ratio racine/tige d'une valeur de 0,40 pour les terres boisées (« shrubland ») selon l'annexe 5.3 des Directives de la FAO (2008).

Biomasse de bois mort (tonnes) : aucune donnée nationale n'existe.

Stock de carbone

Carbone dans la biomasse aérienne = Biomasse aérienne x 0,47

(0,47 étant la valeur de conversion par défaut préconisée par le GIEC dans l'annexe 5.2 des directives FAO)

Carbone dans la biomasse souterraine = Biomasse souterraine x 0,47

Carbone dans le bois mort = valeur par défaut du GIEC non disponible

Carbone dans la litière = Superficie x 2,1 /1000

(2,1 étant la teneur en carbone de la litière tirée de l'annexe 5.9 pour les forêts de feuillus tropicales)

Carbone dans le sol = Superficie x 38 /1000

(38 étant la teneur en carbone du sol tirée de l'annexe 5.10 pour les sols des zones tropicales sèches à faible activité d'argile).

3.3.3 Reclassement

Matériel sur pied

Classes nationales	Catégories FRA	
	Matériel sur pied	Matériel sur pied d'espèces commerciales
VOB	100%	
VAC		100%

Biomasse et stock de carbone

Pas nécessaire.

3.4 Données

Tableau 3a

Catégories de FRA 2015		Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Total matériel sur pied	123	116	112	101	89	196	185	180	161	143
	... dont conifères	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont feuillus	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 3b

Catégories de FRA 2015 / Nom de l'espèce			Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)			
Position	Nom scientifique	Nom commun	1990	2000	2005	2010
1ère	Daniella Oliveri (12 m3/ha)	bbita	N/A	N/A	N/A	N/A
2ème	Butyrospermum parkii (8,46m3/ha)	roi	N/A	N/A	N/A	N/A
3ème	Terminalia macroptera (4,8 m3/ha)	ro mann	N/A	N/A	N/A	N/A
4ème	Terminalia avicenniodes (4,25 m3/ha)	ro	N/A	N/A	N/A	N/A
5ème	Terminalia laxiflora (3 m3/ha)	ro nda	N/A	N/A	N/A	N/A
6ème	Anogeissus leiocarpus (1,6 m3/ha)	ddira	N/A	N/A	N/A	N/A
7ème	Entada africana (1,6 m3/ha)	ndang keur	N/A	N/A	N/A	N/A
8ème	Combretum glutinosum (0,8 m3/ha)	diro	N/A	N/A	N/A	N/A

9ème	Detarium microparpum (0,73 m3/ha)	koudou	N/A	N/A	N/A	N/A
10ème	Piliostigma réticulatum (0,4 m3/ha)	mong	N/A	N/A	N/A	N/A
Restante			N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL			.00	.00	.00	.00

LES VALEURS PRÉÉTABLIES POUR LE MATÉRIEL SUR PIED CONCERNENT LES VALEURS DE SEUIL SUIVANTES (VOIR LE TABLEAU CI-DESSOUS)

Rubrique	Valeur	Information complémentaire
Diamètre minimal (cm) à hauteur de poitrine d'arbres inclus dans le matériel sur pied (X)	5 cm	L'AEDE qui a fait ce travail de mensuration ne s'est limité que sur le diamètre minimal de la tige à hauteur de poitrine et celui des branches. Elle ne s'est pas intéressée au diamètre de la cime.
Diamètre minimal (cm) de la cime pour calculer le matériel sur pied (Y)	DI.	N/A
Diamètre minimal (cm) des branches incluses dans le matériel sur pied (W)	3	N/A
Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	AT	N/A

VEUILLEZ NOTER QUE LA DÉFINITION DU MATÉRIEL SUR PIED A CHANGÉ ET DEVRAIT ÊTRE NOTIFIÉE COMME VOLUME SUR ECORCE DE TOUS LES ARBRES VIVANTS DE PLUS DE 10 CM DE DIAMÈTRE A HAUTEUR DE POITRINE (AU-DESSUS DES CONTREFORTS S'ILS SONT PLUS HAUTS). INCLUT LA TIGE A PARTIR DU SOL JUSQU'A UN DIAMÈTRE DE 0 CM ; A L'EXCEPTION DES BRANCHES.

Tableau 3c

Catégories de FRA 2015		Accroissement annuel net(m ³ par hectare et par an)				
		Forêt				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Accroissement annuel net	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont conifères	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont feuillus	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 3d

Catégories de FRA 2015		Biomasse (millions de tonnes métriques de poids anhydre)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Biomasse aérienne	614	579	562	504	446	982	926	889	807	714
	Biomasse souterraine	172	162	157	141	125	393	371	360	323	286
	Bois mort	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		786.00	741.00	719.00	645.00	571.00	1375.00	1297.00	1249.00	1130.00	1000.00

Tableau 3e

Catégories de FRA 2015		Carbone (Millions de tonnes métriques)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Carbone dans la biomasse aérienne	289	272	264	237	210	462	435	423	379	336
	Carbone dans la biomasse souterraine	81	76	74	66	59	185	174	169	152	134
	<i>Sous-total: Carbone dans la biomasse vivante</i>	369	348	338	303	268	646	610	592	531	470
	Carbone dans le bois mort	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans la litière	14	13	13	12	10	57	53	52	46	41
	<i>Sous-total: Carbone dans le bois mort et la litière</i>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

	Carbone dans le sol	255	240	233	209	185	1022	965	936	840	743
TOTAL		639.00	601.00	584.00	524.00	464.00	1726.00	1627.00	1580.00	1417.00	1254.00

Catégorie

Variable/catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Tier 1	Tier 1
Accroissement annuel net	N/A	N/A
Biomasse aérienne	Tier 1	Tier 1
Biomasse souterraine	Tier 1	Tier 1
Bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse aérienne	Tier 1	Tier 1
Carbone dans la biomasse souterraine	Tier 1	Tier 1
Carbone dans le bois mort et dans la litière	Tier 1	Tier 1
Carbone dans le sol	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Niveau 3: Sources des données: inventaire forestier national récent (< 10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou programme d'INF répétés compatibles (< 10 ans). Equations allométriques nationales Niveau 2: Sources des données: registres et statistiques, modélisations ou IFN anciens (> 10 ans) ou inventaire de terrain partiel Niveau 1: Autres sources de données	Niveau 3: Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Modèles de croissance nationaux Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1: Autre
Accroissement annuel net	Niveau 3: Equations allométriques nationales et modèle de croissance testés scientifiquement Niveau 2: Sélection d'équations allométriques et modèles de croissance aussi pertinents que possible br/ >Niveau 1: Autre	Niveau 3: Confirmation/ajustement des fonctions utilisées grâce à un travail scientifique Niveau 2: Travail d'examen réalisé pour identifier des fonctions de substitution Niveau 1: Autre
Biomasse	Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/régionaux appliqués par défaut	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

<ul style="list-style-type: none"> • Carbone dans la biomasse aérienne • Carbone dans la biomasse Souterraine • Carbone dans le bois mort et dans la litière • Carbone dans le sol 	<p>Niveau 3: Facteurs d'expansion de la biomasse propres au pays (nationaux ou sous-nationaux), ou autres études sur la biomasse nationales ou autrement pertinentes pour le pays Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/ régionaux appliqués par défaut</p>	<p>Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre</p>
--	--	--

3.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Total matériel sur pied	Les données concernant le matériel sur pied sont celles calculées par le SYDRAT	N/A
Matériel sur pied des conifères et des feuillus	N/A	N/A
Composition du matériel sur pied	Comme aucun autre travail d'inventaire n'est réalisé après la présentation du rapport national de 2005, nous avons reconduit les espèces issues de l'inventaire de l'AEDE de 2003 et présenté dans ce rapport. Cet inventaire concerne seulement une partie de la zone soudanienne si bien qu'on ne peut pas extrapoler les résultats sur l'ensemble du territoire pour déterminer le matériel sur pied de ces différentes espèces.	N/A
Accroissement annuel net	N/A	N/A
Biomasse aérienne	Les données sont très différentes de FRA2005 car les facteurs de conversion utilisés (notamment le BCEF) sont différents (ils sont issus de IPCC 2006).	N/A
Biomasse souterraine	N/A	N/A
Bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse aérienne	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse souterraine	N/A	N/A
Carbone dans le bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la litière	N/A	N/A
Carbone dans le sol	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Pas de commentaire particulier.

4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

4.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Fonction désignée principale	La fonction principale ou objectif de gestion assigné par ordonnance juridique, décision documentée du propriétaire/administrateur, ou évidence fournie à travers des études documentées des pratiques de gestion forestière et utilisation habituelle.
Produit forestier non ligneux (PFNL))	Biens obtenus des forêts qui sont des objets tangibles et physiques d'origine biologique autre que le bois.
Valeur commerciale des PFNL	Pour les besoins de ce tableau, la valeur est définie comme valeur commerciale marchande à la sortie de la forêt.
Catégorie	Définition
Forêt de production	Superficie forestière principalement affectée à la production de bois, de fibres, de bioénergie et/ou de produits forestiers non ligneux.
Forêt à usages multiples	Superficie forestière principalement affectée à plus d'une fonction et pour laquelle aucune de ces fonctions ne peut être considérée comme étant la fonction dominante.
Extraction totale de bois	Le total des extractions de bois rond industriel et des extractions de bois de feu
... dont bois de feu	Le bois extrait pour la production d'énergie, que ce soit pour usage industriel, commercial ou domestique.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Loi 14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques	Types de propriété	2008	La loi est générale et nous attendons ses textes d'application pour apporter des précisions sur certains articles.
2	CTFT/Louis Bergers International/BCEOM 1988. Conservation des ressources naturelles et développement rural, 1ère partie : Ressources – Besoins - Diagnostics	Situation des ressources ligneuses et fourragères Dégradation des sols	1988	Estimation des Ressources Forestières sur l'ensemble du pays à travers les visites de terrain, les documents cartographiques et autres documents.
3	Direction Forêts, Rapport national et rapport de consultation sur les ressources forestières naturelles et les plantations (Moulnang Tal. 1999)	Importance et répartition actuelle des formations forestières	1999	Présentation détaillée du volume des ressources à travers le pays.

4	Décret n° du 20 mai 1946 fixant le régime forestier de l'AEF	Fixation du régime forestier de l'AEF	1946	N/A
5	Arrêtés N° 28, 29, 30, 31, et 32, du 15 janvier 1955, portant classement des forêts et les périmètres de reboisement	Arrête portant classements de périmètre de reboisement pour le Tchad à l'époque colonial	1955	Affranchissement de tout droit d'usage par la population.

4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Domaine forestier classé	Le domaine forestier classé est constitué des forêts de l'Etat qui sont classées par décret et les forêts des collectivités locales classées par décision de l'autorité locale compétente après avis du Ministre en charge des forêts. Pour l'Etat, il s'agit des aires protégées d'une manière générale, les réserves forestières telles que les mises en défens, les périmètres de reboisement... Les aires protégées ont comme fonction principale la conservation de la biodiversité tandis que les mise en défens et les périmètres de reboisement ont comme fonction la protection et restauration des sols
Domaine forestier protégé	Ce sont les forêts domaniales non classées. elles ont comme fonction principale la production des produits forestiers ligneux et non ligneux
N/A	N/A
N/A	N/A

4.2.3 Données de base

Classes nationales		Superficie en 1988 (1 000 ha)
Domaine forestier classé	Conservation de la biodiversité	1 142
	Protection et restauration des sols (Reboisements et mise en défens)	11
Domaine forestier protégé	Production des produits forestiers ligneux et non ligneux	12 116
Total		13 269

Source : CTFT/Louis Bergers International/BCEOM 1988.

Les superficies du domaine forestier protégé sont calculées par simple déduction de la superficie du domaine classé de la superficie totale des forêts pour chaque année de référence (selon les données du Tableau T1).

4.3 Analyse et traitement des données nationales

4.3.1 Ajustement

Pas de calibrage.

4.3.2 Estimation et prévision

On considère ici que :

1. La superficie des reboisements (domaine forestier classé) évolue dans le temps à raison de 300 ha/an.
2. Les forêts classées, parcs nationaux et les réserves de faune (domaine forestier classé) ont une surface constante depuis 1988 car il n'y a pas eu de nouvelles forêts classées ou parcs nationaux ou réserves.
3. La surface de mise en défens n'a pas varié depuis lors (Domaine classé).
4. Les superficies du domaine forestier protégé sont calculées par simple déduction de la superficie du domaine classé de la superficie totale des forêts pour chaque année de référence (selon les données du Tableau T1).

4.3.3 Reclassement

Classes nationales		Catégories FRA					
		Production	Protection	Conservation de la biodiversité	Services sociaux	Usages multiples	Aucune fonction ou fonction inconnue
Domaine forestier classé	Conservation de la biodiversité			100%			

	Protection et restauration des sols (Reboisement et mise en défens)		100%				
Domaine forestier protégé	Production des produits forestiers ligneux et non ligneux	100%					

4.4 Données

Tableau 4a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt de production	5552	5170	4984	4349	3715
	Forêt à usages multiples	0	0	0	0	0

Tableau 4b

Place	Nom du produit	Espèce principale	Valeur commerciale des PFNL extraits en 2010 (Valeur 1000 monnaie locale)	Catégorie de PFNL
1ère	Gomme arabique	Acacia senegal, Acacia seyal	N/A	7
2ème	Karité	Butyrospermum Parkii (Vitellaria paradoxa)	N/A	1
3ème	Néré	Parkia biglobosa	N/A	1
4ème	N/A	N/A	N/A	N/A
5ème	N/A	N/A	N/A	N/A
6ème	N/A	N/A	N/A	N/A
7ème	N/A	N/A	N/A	N/A
8ème	N/A	N/A	N/A	N/A

9ème	N/A	N/A	N/A	N/A
10ème	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL			.00	

2010	
Nom de la monnaie locale	N/A

Catégorie
Produits végétaux/matière première
Aliments
Fourrage
Matière première pour la préparation de médicaments et de produits aromatiques
Matière première pour la préparation de colorants et teintures
Matière première pour la fabrication d'ustensiles, d'objets d'artisanat et pour la construction
Plantes ornementales
Exsudats
Autres produits végétaux
Produits animaux/ Matière première
Animaux vivants
Cuir, peaux et trophées
Miel sauvage et cire d'abeille
Viande de brousse
Matière première pour la préparation de médicaments
Matière première pour la préparation de colorants
Autres produits animaux comestibles
Autres produits animaux non comestibles

Tableau 4c Données de FAOSTAT

Année	Catégories de FRA 2015 (1000 m3 sous écorce)
-------	--

	Extraction totale de bois	... dont bois de feu
1990	5174.5	4615.5
1991	5267.3	4670.29
1992	5423.7	4804.27
1993	5631.9	4986.9
1994	5765.1	5099.1
1995	5884.5	5198.51
1996	6025.9	5320.89
1997	6167.7	5443.68
1998	6335.9	5593.88
1999	6498.6	5737.62
2000	6646.2	5885.2
2001	6761.7	6000.68
2002	6879.6	6118.61
2003	7000	6239.04
2004	7123	6362.03
2005	7248.6	6487.65
2006	7360.7	6599.65
2007	7474.8	6713.8
2008	7591.3	6830.3
2009	7710	6948.99
2010	7831	7070.03
2011	7831	7070.03

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production	Tier 1	Tier 1

Forêt à usages multiples	Tier 1	Tier 1
--------------------------	--------	--------

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production Forêt à usages multiples	Niveau 3: cartes forestières nationales actualisés, soumises à des vérifications de terrain et comprenant les fonctions	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

4.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt de production	La superficie correspondant à la production (domaine forestier protégé) est calculée par simple déduction de la superficie du domaine classé de la superficie totale des forêts en 1988.	N/A
Forêt à usages multiples	N/A	N/A
Extraction totale de bois	N/A	N/A
Valeur commerciale des PFNL	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Les textes de base au niveau national distinguent le domaine forestier classé et le domaine forestier protégé. Pour ces domaines, il n'y a pas des textes officiels attribuant des fonctions spécifiques à chacun d'eux. Cependant, par rapport aux objectifs qui leur sont assignés, nous considérons que les aires protégées qui relèvent du domaine forestier classé ont pour fonction principale la conservation et la protection de la biodiversité tandis que les périmètres de reboisement ont pour fonction la protection et la restauration des sols. Le domaine protégé qui concerne le reste des forêts a pour fonction principale la production des produits forestiers ligneux et non ligneux. En plus de cette principale fonction, ce domaine englobe aussi les fonctions tels que : services sociaux, usages multiples.

5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

5.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Protection du sol et de l'eau	Superficie forestière désignée ou gérée pour la protection du sol et de l'eau.
... dont la production d'eau propre (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la production d'eau, où la plupart des utilisations humaines sont exclues ou fortement modifiées pour protéger la qualité de l'eau.
... dont la stabilisation des côtes (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la stabilisation des côtes.
... dont la lutte contre la désertification (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la lutte contre la désertification
... dont la maîtrise des avalanches (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation (<i>sous-catégorie</i>) (<i>sub-category</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont d'autres fonctions (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres fonctions de protection.
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Superficie forestière désignée ou gérée pour des services écosystémiques choisis ou des valeurs spirituelles ou culturelles.
... dont la récréation publique (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la récréation publique.
... dont le stockage ou le piégeage du carbone (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour le stockage ou le piégeage du carbone.
... dont des services spirituels ou culturels (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour des services spirituels ou culturels
... dont d'autres fonctions (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres services écosystémiques.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

5.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

5.2.3 Données de base

--

5.3 Analyse et traitement des données nationales

5.3.1 Ajustement

--

5.3.2 Estimation et prévision

--

5.3.3 Reclassement

--

5.4 Données

Tableau 5a

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015

	Protection du sol et de l'eau					
	... dont la production d'eau propre	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la stabilisation des côtes	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la lutte contre la désertification	11	14	15	17	18
	... dont la maîtrise des avalanches	0	0	0	0	0
	... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont d'autres (veuillez spécifier sous forme de commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Autre

N/A

Tableau 5b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
...dont la récréation publique	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
... dont le stockage ou piégeage du carbone	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
... dont des services spirituels ou culturels	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

... dont d'autres (veuillez spécifier dans des commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
--	-----	-----	-----	-----	-----

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Protection du sol et de l'eau	Tier 1	Tier 1
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Protection du sol et de l'eau	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations ou de la législation relatives à la protection des sols et de l'eau. Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
<ul style="list-style-type: none"> Valeurs culturelles ou spirituelles Récréation publique Services spirituels ou culturels Autre 	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

5.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Protection du sol et de l'eau	N/A	N/A
Production d'eau propre	N/A	N/A
Stabilisation des côtes	N/A	N/A

Lutte contre la désertification	N/A	La superficie correspondant à la protection et restauration des sols concerne les sites reboisements et les mises en défens respectivement 10 200 ha et 1 100 ha arrondi à 11 000 ha. En effet, ces sites sont mis en place pour constituer des forêts artificielles et naturelles.
Maîtrise des avalanches	N/A	N/A
Érosion, protection contre les inondations ou réduction du risqué d'inondation	N/A	N/A
Autres fonctions de protection	N/A	N/A
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A
Récréation publique	N/A	N/A
Stockage ou piégeage du carbone	N/A	N/A
Services spirituels ou culturels	N/A	N/A
Autres services écosystémiques	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

6.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Conservation de la biodiversité	Superficie forestière principalement affectée à la conservation de la diversité biologique. Inclut, mais pas uniquement, les superficies affectées à la conservation de la biodiversité à l'intérieur des aires protégées.
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Superficie forestière se trouvant à l'intérieur d'aires protégées officiellement établies, indépendamment des finalités pour lesquelles ces aires protégées ont été établies.

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Loi 14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques	Types de propriété	2008	La loi est générale et nous attendons ses textes d'application pour apporter des précisions sur certains articles.
2	CTFT/Louis Bergers International/BCEOM 1988. Conservation des ressources naturelles et développement rural, 1ère partie : Ressources – Besoins - Diagnostics	Situation des ressources ligneuses et fourragères Dégradation des sols	1988	Estimation des Ressources Forestières sur l'ensemble du pays à travers les visites de terrain, les documents cartographiques et autres documents.
3	Direction Forêts, Rapport national et rapport de consultation sur les ressources forestières naturelles et les plantations (Moulngang Tal. 1999)	Importance et répartition actuelle des formations forestières	1999	Présentation détaillée du volume des ressources à travers le pays.
4	Décret n° du 20 mai 1946 fixant le régime forestier de l'AEF	Fixation du régime forestier de l'AEF	1946	N/A
5	Arrêtés N° 28, 29, 30, 31, et 32, du 15 janvier 1955, portant classement des forêts et les périmètres de reboisement	Arrête portant classements de périmètre de reboisement pour le Tchad à l'époque colonial	1955	Affranchissement de tout droit d'usage par la population.

6.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Domaine forestier classé	Le domaine forestier classé est constitué des forêts de l'Etat qui sont classées par décret et les forêts des collectivités locales classées par décision de l'autorité locale compétente après avis du Ministre en charge des forêts. Pour l'Etat, il s'agit des aires protégées d'une manière générale, les réserves forestières telles que les mises en défens, les périmètres de reboisement... Les aires protégées ont comme fonction principale la conservation de la biodiversité tandis que les mise en défens et les périmètres de reboisement ont comme fonction la protection et restauration des sols
Domaine forestier protégé	Ce sont les forêts domaniales non classées. elles ont comme fonction principale la production des produits forestiers ligneux et non ligneux
N/A	N/A
N/A	N/A

6.2.3 Données de base

Voir 4.2.3.

6.3 Analyse et traitement des données nationales

6.3.1 Ajustement

Voir 4.3.1.

6.3.2 Estimation et prévision

Voir 4.3.2.

6.3.3 Reclassement

Voir 4.3.3.

6.4 Données

Tableau 6

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)
------------------------	---------------------------------------

		1990	2000	2005	2010	2015
	Conservation de la biodiversité	1142	1142	1142	1142	1142
	Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Conservation de la biodiversité	Tier 1	Tier 1
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	N/A	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
<ul style="list-style-type: none"> Conservation de la biodiversité Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées 	Niveau 3: Données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés de la conservation et des aires protégées ou de la législation relative à la protection des aires. Niveau 2: Études qui fournissent des données pour des zones particulières qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à l'analyse statistique Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

6.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Conservation de la biodiversité	La superficie correspondant à la conservation de la biodiversité est constituée des formations forestières du domaine classé se trouvant dans la zone soudanienne et soudano-guinéenne notamment les forêts classées, les deux parcs nationaux et la réserve de faune de Binder-Léré, soit une superficie totale de 1 142 000 ha (CTFT et al., 1988 et les différents décrets et Arrêtés). Cette superficie est constante depuis 1988. Car, il n'y a pas eu de nouvelles forêts classées ou parcs nationaux ou réserves.	N/A
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	En dehors du domaine forestier permanent, la superficie restante est indéterminée puisqu'on ne dispose pas de données sur la superficie des forêts à l'intérieur des aires protégées.	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Les textes de base au niveau national distinguent le domaine forestier classé et le domaine forestier protégé. Pour ces domaines, il n'y a pas des textes officiels attribuant des fonctions spécifiques à chacun d'eux. Cependant, par rapport aux objectifs qui leur sont assignés, nous considérons que les aires protégées qui relèvent du domaine forestier classé ont pour fonction principale la conservation et la protection de la biodiversité tandis que les périmètres de reboisement ont pour fonction la protection et la restauration des sols. Le domaine protégé qui concerne le reste des forêts a pour fonction principale la production des produits forestiers ligneux et non ligneux. En plus de cette principale fonction, ce domaine englobe aussi les fonctions tels que : services sociaux, usages multiples.

7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

7.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Espèce envahissante	Espèce non indigène pour un écosystème déterminé dont l'introduction et la propagation occasionne, ou est susceptible d'occasionner, des dommages socioculturels, économiques ou environnementaux, ou qui peut nuire à la santé humaine.

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

7.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

7.2.3 Données de base

--

7.3 Analyse et traitement des données nationales

7.3.1 Ajustement

--

7.3.2 Estimation et prévision

--

7.3.3 Reclassement

--

7.4 Données

Tableau 7

Nom scientifique de l'espèce envahissante ligneuse	Superficie forestière touchée (1000 hectares)	
	2005	2010
Esp. 1 : Prosopis juliflora	N/A	N/A
Esp. 2 : Prosopis chilensis	N/A	N/A
Esp. 3 : Ipomea carica	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A
Total	N/A	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Espèce envahissante	N/A	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
-----------	--------------------------	----------------------------------

Espèce envahissante	Niveau 3: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) dans les cinq dernières années. Niveau 2: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) réalisée il y a plus de cinq ans Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
---------------------	--	---

7.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Espèce envahissante	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau
N/A

8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

8.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Nombre d'incendies	Nombre d'incendies par an.
Superficie brûlée	Superficie brûlée chaque année.
Infestations d'insectes	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Survenance de maladies	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Événements météorologiques graves	Dommages causés par des événements météorologiques graves comme la neige, les orages, la sécheresse, etc.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

8.2.3 Données de base

8.3 Analyse et traitement des données nationales

8.3.1 Ajustement

8.3.2 Estimation et prévision

8.3.3 Reclassement

8.4 Données

Tableau 8a

Catégories de FRA 2015		1000 hectares et nombre d'incendies									
		2003		2004		2005		2006		2007	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
	Superficie totale des terres brûlées	12992	N/A	12607	N/A	12983	N/A	11717	N/A	11593	N/A
	... dont la superficie forestière brûlée	10.82	N/A	5.26	N/A	21.64	N/A	10.48	N/A	26.38	N/A
Catégories de FRA 2015		2008		2009		2010		2011		2012	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
	Superficie totale des terres brûlées	11061	N/A	9011	N/A	9456	N/A	9754	N/A	6143	N/A
	... dont la superficie forestière brûlée	7.43	N/A	33.6	N/A	9.34	N/A	12.55	N/A	7.79	N/A

Tableau 8b

Catégorie d'infestations	Description / Nom	Année(s) de la dernière infestation/éruption	Superficie touchée (1000 hectares)
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie d'infestations
1 Insectes
2 Maladies
3 Événements météorologiques graves

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	Tier 2	Tier 2
<ul style="list-style-type: none"> Insectes Maladies Événements météorologiques graves 	N/A	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	Niveau 3 : Routines nationales de surveillance des incendies Niveau 2 : Enquête par télédétection Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

<ul style="list-style-type: none"> • Insectes • Maladies • Événements météorologiques graves 	<p>Niveau 3 : Enquête systématique, à partir de données d'inventaire ou d'évaluation aérienne des dommages, par exemple</p> <p>Niveau 2 : Données d'archives</p> <p>Niveau 1 : Autre</p>	<p>Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation)</p> <p>Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation)</p> <p>Niveau 1 : Autre</p>
---	---	--

8.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Superficie brûlée	N/A	N/A
Insectes	N/A	N/A
Maladies	N/A	N/A
Événements météorologiques graves	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

Catégorie	Définition
Réduction du couvert arboré	Forêt qui a subi une réduction du couvert arboré détectée par le capteur MODIS VCF de plus de 20 pour cent entre 2000 et 2010, dans la gamme de couvert arboré de 30 à 80 pour cent.

Tableau 9

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière au couvert arboré réduit (1000 ha)
Réduction du couvert arboré	32.8

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	Tier 3 : Télédétection avec vérification au sol et/ou imagerie Landsat Tier 2 : Télédétection à l'aide de MODIS (en utilisant les données préétablies fournies par la FAO) Tier 1 : Opinion d'experts

Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Réduction du couvert arboré	N/A

Autres commentaires généraux

--

10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

10.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	Politiques ou stratégies qui encouragent explicitement la gestion durable des forêts.
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	Législation et réglementations qui régissent et guident la gestion, les opérations et l'utilisation durables des forêts.

10.2 Données nationales

10.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

10.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

10.2.3 Données de base

--

10.3 Données

Tableau 10

Catégories de FRA 2015				
	Nationale	Sous-nationale		
		Régionale	Provinciale/étatique	Locale
Politiques soutenant la gestion durable des forêts	yes	yes	yes	yes
... dont dans les forêts domaniales	yes	yes	yes	yes
... dont dans les forêts privées	yes	yes	yes	yes
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	yes	yes	yes	yes
... dont dans les forêts domaniales	yes	yes	yes	yes
... dont dans les forêts privées	yes	yes	yes	yes

10.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	En attendant la politique nationale en cours d'élaboration, les documents de stratégies et plans sous-sectoriels tiennent lieu de document de politique en matière des forêts.
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	Les textes d'application de la Loi 14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques sont disponibles.

Autres commentaires généraux

--

11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

11.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Plateforme nationale des parties prenantes	Une procédure reconnue permettant à une large gamme de parties prenantes de fournir des opinions, suggestions, analyses, recommandations et autres contributions à l'élaboration de la politique forestière nationale.

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A

Tableau 11

Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut ou permet la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?	no
---	----

11.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Plateforme nationale des parties prenantes	Il n'y a pas une plate forme nationale des parties prenantes.

Autres commentaires généraux

--

12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

12.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Superficie forestière destinée à rester forêt et qui n'est pas susceptible d'être convertie à une autre utilisation.
... dont domaine forestier permanent (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière destinée par la loi ou une réglementation à rester forêt et qui ne pourra pas être convertie à d'autres usages.

12.2 Données nationales

12.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Loi 14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques	Types de propriété	2008	La loi est générale et nous attendons ses textes d'application pour apporter des précisions sur certains articles.
2	CTFT/Louis Bergers International/BCEOM 1988. Conservation des ressources naturelles et développement rural, 1ère partie : Ressources – Besoins - Diagnostics	Situation des ressources ligneuses et fourragères Dégradation des sols	1988	Estimation des Ressources Forestières sur l'ensemble du pays à travers les visites de terrain, les documents cartographiques et autres documents.
3	Direction Forêts, Rapport national et rapport de consultation sur les ressources forestières naturelles et les plantations (Moulnang Tal. 1999)	Importance et répartition actuelle des formations forestières	1999	Présentation détaillée du volume des ressources à travers le pays.
4	Décret n° du 20 mai 1946 fixant le régime forestier de l'AEF	Fixation du régime forestier de l'AEF	1946	N/A
5	Arrêtés N° 28, 29, 30, 31, et 32, du 15 janvier 1955, portant classement des forêts et les périmètres de reboisement	Arrête portant classements de périmètre de reboisement pour le Tchad à l'époque colonial	1955	Affranchissement de tout droit d'usage par la population.

12.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

12.2.3 Données de base

Voir 4.2.3.

12.3 Analyse et traitement des données nationales

12.3.1 Ajustement

Voir 4.3.1.

12.3.2 Estimation et prévision

Voir 4.3.2.

12.3.3 Reclassement

Voir 4.3.3.

12.4 Données

Tableau 12

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
	Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	
	... dont domaine forestier permanent	1153

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
-----------	--------------------------

Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Tier 1
Forêt destinée à rester forêt permanente	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Niveaux 3 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. Niveaux 2 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. Niveaux 1 : Autre
Forêt destinée à rester forêt permanente	Niveaux 3 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. Niveaux 2 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. Niveaux 1 : Autre

12.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	N/A
Forêt destinée à rester forêt permanente	Le domaine forestier permanent comprend les forêts classées, les deux parcs nationaux (Zakouma et Manda) et la réserve de faune de Binder Léré situés dans la zone soudanienne et constitués de formations forestières plus ou moins denses y compris les périmètres de reboisement et les mises en défens . De par leur statut, ces aires protégées sont inviolables, par conséquent leur superficie doit rester intacte.

Autres commentaires généraux

--

13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

13.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts	Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts qui fournit des mesures périodiques de l'étendue et de la qualité de la forêt.
Communication d'information sur les forêts au niveau national	Communication d'information au niveau national de l'étendue et des caractéristiques de la forêt, comprenant une certaine mesure des progrès accomplis vers la gestion durable des forêts.

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

13.2.2 Catégories et définitions de FRA 2015

Classe nationale	Définition
Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts	Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts qui fournit des mesures périodiques de l'étendue et de la qualité de la forêt.
Communications d'informations sur les forêts au niveau national	Communications d'informations au niveau national de l'étendue et des caractéristiques de la forêt, comprenant une certaine mesure des progrès accomplis vers la gestion durable des forêts.
N/A	N/A
N/A	N/A

13.3 Données

Tableau 13a

Catégorie	% de la superficie forestière totale	Année la plus récente	Cocher toutes les cases pertinentes					
			Continu	Périodique	Placettes permanentes	Placettes temporaires	Echantillonnage de données aériennes/ par télédétection	Couverture complète aérienne/ par télédétection
Inventaire forestier	N/A	N/A						
Autres évaluations de terrain	N/A	N/A						
Actualisation sur la base d'autres sources	N/A	N/A						
Estimation d'experts	N/A	N/A						

Tableau 13b

Type de rapportage effectué au niveau national	Cocher les cases adéquates
1 Rapportage par critères et indicateurs	no
2 Rapport national périodique sur l'état des forêts	no
3 Autres (veuillez documenter)	no
4 Aucun	

Autres (veuillez documenter)
N/A

13.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

Il n'y a pas un système national de surveillance des forêts. Néanmoins il en existe au niveau sous régional (OSFAC).

14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

14.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière soumise à un plan de gestion à long terme documenté, présentant des objectifs de gestion déterminés et faisant l'objet d'une révision régulière.
... dont pour la production (<i>sous-catégorie</i>)	Plan de gestion forestière visant principalement la production.
... dont pour la conservation (<i>sub-category</i>)	Plan de gestion forestière visant principalement la conservation.
Surveillance des plans de gestion forestière	Surveillance par le gouvernement de la mise en place des plans de gestion des forêts réalisée par le biais de visites de terrain ou d'audits sur l'efficacité du plan de gestion

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Loi 14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques	Types de propriété	2008	La loi est générale et nous attendons ses textes d'application pour apporter des précisions sur certains articles.
2	CTFT/Louis Bergers International/BCEOM 1988. Conservation des ressources naturelles et développement rural, 1ère partie : Ressources – Besoins - Diagnostics	Situation des ressources ligneuses et fourragères Dégradation des sols	1988	Estimation des Ressources Forestières sur l'ensemble du pays à travers les visites de terrain, les documents cartographiques et autres documents.
3	Direction Forêts, Rapport national et rapport de consultation sur les ressources forestières naturelles et les plantations (Moulngang Tal. 1999)	Importance et répartition actuelle des formations forestières	1999	Présentation détaillée du volume des ressources à travers le pays.
4	Décret n° du 20 mai 1946 fixant le régime forestier de l'AEF	Fixation du régime forestier de l'AEF	1946	N/A
5	Arrêtés N° 28, 29, 30, 31, et 32, du 15 janvier 1955, portant classement des forêts et les périmètres de reboisement	Arrête portant classements de périmètre de reboisement pour le Tchad à l'époque colonial	1955	Affranchissement de tout droit d'usage par la population.

14.3 Données

Tableau 14a

Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
Superficie forestière avec un plan de gestion	550
... dont pour la production	0
... dont pour la conservation	550

Tableau 14b

Indiquer lequel de ces éléments est exigé (le cas échéant) dans les plans de gestion des forêts dans votre pays	
1 Gestion des sols et de l'eau	yes
2 Délimitation des forêts à haute valeur de conservation	no
3 Considérations sociales/participation communautaire	yes

Tableau 14c

Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Tier 3
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Niveau 3 : Rapports qui décrivent des registres nationaux de 5 ans ou moins contenant des plans de surveillance des forêts à long terme. Niveau 2 : Registres industriels ou autres indiquant la présence d'un plan de gestion des forêts à long terme Niveau 1 : Autre
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	Niveau 3 : Documentation du gouvernement sur l'étendue de la surveillance Niveau 2 : Rapports de gestionnaires forestiers ou autres sources de documentation Niveaux 1 : Autre

14.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Forest area with management plan	Pour les superficies avec un plan d'aménagement, des informations existent au niveau de certains projets forestiers et des ONG mais toutes les données ne sont pas capitalisées sur le plan national.

N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

--

15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

15.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Participation des parties prenantes	Contribution significative à au moins un aspect de la gestion des forêts à l'échelle opérationnelle

Tableau 15

Veuillez indiquer le type de participation des parties prenantes aux prises de décisions en matière de gestion des forêts dans votre pays.	
1. Phase de la planification	yes
2. Phase des opérations	yes
3. Examen des opérations	yes

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Niveau 3 : Documentation gouvernementale (nationale ou sous-nationale) sur les contributions des parties prenantes Niveau 2 : Exigence du gouvernement (national ou sous-national) mais sans la documentation sur les contributions des parties prenantes Niveaux 1 : Autre

15.2 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	Les parties prenantes sont constituées de plusieurs acteurs qui participent selon leur capacité (intellectuelle, financière, matérielles etc).
N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

--

16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

16.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Certification FSC	Superficie forestière certifiée au titre du programme de certification du Forest Stewardship Council.
Certification PEFC	Superficie forestière certifiée au titre du Programme de reconnaissance des certifications forestières.
Autre certification internationale de la gestion des forêts	Superficie forestière certifiée au titre d'un programme international de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées et qui est vérifié indépendamment par un tiers, à l'exception des certifications FSC et PEFC.
Superficie forestière certifiée utilisant un programme national de certification de la gestion des forêts.	Superficie forestière certifiée au titre d'un plan de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées qui sont reconnues sur le plan national et vérifiées indépendamment par un tiers.

16.2 Données

Tableau 16a

Certification internationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	FSC	0	0	0	0	0	0	0
	PEFC	0	0	0	0	0	0	0
	Autre	0	0	0	0	0	0	0
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	
	FSC	0	0	0	0	0	0	
	PEFC	0	0	0	0	0	0	
	Autre	0	0	0	0	0	0	

Tableau 16b

Certification nationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	N/A	0	0	0	0	0	0	0
	N/A	0	0	0	0	0	0	0

	N/A	0	0	0	0	0	0	0
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	
		0	0	0	0	0	0	
		0	0	0	0	0	0	
		0	0	0	0	0	0	

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification internationale de la gestion des forêts	Niveau 3: Registres du programme international de la gestion des forêts maintenus par l'organisation de certification pour l'année indiquée Niveau 2: Registres du programme international de la gestion des forêts communiqués par l'organisation de certification pour une période > 2 ans avant l'année indiquée Tier: 1 Autre
Certification nationale de la gestion des forêts	Tier 3: National registry reports for domestic forest management certification maintained by the certifying organization for the reporting year Tier 2: Domestic forest management scheme records reported by the certifying organization for a period 2 years prior to the reporting year Niveau 1: Autre

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification internationale de la gestion des forêts	Tier 3
Certification nationale de la gestion des forêts	Tier 1

16.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière certifiée à l'aide d'un programme international de certification de la gestion des forêts	N/A
Certification nationale de la gestion des forêts	N/A

Autres commentaires généraux

--

17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

17.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Recettes forestières	Toute recette publique tirée de la production et du commerce nationaux des produits et services procurés par les forêts. Pour les besoins de ce rapport, les recettes comprennent : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Produits</u> : bois rond, bois de sciage, biomasse ; panneaux à base de bois, pâte et papier et produits forestiers non ligneux. • <u>Services</u> : y compris les droits et redevances relatifs aux concessions, droits de coupe, recettes tirées des ventes publiques de bois, impôts et frais relatifs à la superficie et au rendement des forêts, impôts sur le commerce intérieur et l'exportation des produits forestiers, prélèvements spéciaux sur les activités forestières et versements à des fonds liés aux forêts, autres frais divers relatifs à l'inspection et aux permis et droits administratifs perçus par les administrations forestières, redevances pour la récréation et d'autres activités forestières.
Dépenses publiques relatives aux forêts	Toute dépense de l'État en faveur d'activités relatives aux forêts.

17.2 Données nationales

17.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Budget général de l'Etat	Recettes et dépenses publiques	2000 et 2005	N/A
2	Rapport annuel de la Direction en charge des Forêts	Recettes forestières	2000 et 2005	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

17.3 Données

Tableau 17

Catégories de FRA 2015	Recettes/dépenses (1000 monnaie locale)		
	2000	2005	2010
Recettes forestières	200027.515	150755.45	N/A
Dépenses publiques relatives aux forêts	N/A	N/A	N/A
	2000	2005	2010

Nom de la monnaie locale	Franc CFA	N/A	N/A
--------------------------	-----------	-----	-----

17.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Recettes forestières	Elles proviennent des taxes perçues sur les produits forestiers : bois de chauffe, bois de service et d'oeuvre, charbon de bois
Dépenses publiques relatives aux forêts	Dépenses opérationnelles Pour le financement interne, il s'agit des dépenses engagées pour la direction en charge des forêts. Elles concernent : i) Personnel ; ii) Biens et matériels ; iii) Services. Concernant le financement externe, il s'agit du financement du projet « Opération Acacia » par le Gouvernement italien (2004 – 2006) Paiements de transferts Il y a effectivement des transferts faits par l'Etat mais nous n'avons pas pu avoir des informations y relatifs.
Autres commentaires généraux au tableau	N/A

Autres commentaires généraux

--

18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

18.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Propriété publique	Forêt appartenant à l'État; à des unités administratives de l'administration publique; à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à l'État à l'échelle nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à l'État à l'échelle sous-nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
Propriété privée	Forêt appartenant à des individus, familles, communautés, coopératives privées, sociétés et autres entités commerciales, institutions religieuses et éducationnelles privées, fonds de retraite et d'investissement, ONG, associations pour la conservation de la nature et autres institutions privées.
... dont appartenant à des particuliers (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à des particuliers et des familles.
... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à des sociétés, coopératives, compagnies et autres entités commerciales ainsi qu'à des organisations privées tels que les ONG, les associations pour la conservation de la nature, les institutions religieuses privées, les établissements d'enseignement, etc.
.... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à un groupe de personnes faisant partie d'une même communauté habitant à l'intérieur ou à proximité d'une zone forestière ou forêt appartenant à des communautés de populations autochtones ou tribales. Les membres de la communauté sont des copropriétaires qui partagent des droits et devoirs exclusifs et les avantages contribuent au développement communautaire.
Propriété inconnue	Superficie forestière dont la propriété est inconnue comprenant des zones dont la propriété est ambiguë ou contestée.
Catégories relatives aux droits de gestion des forêts domaniales	Définition
Administration publique	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Particuliers/ménages	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux particuliers ou aux ménages à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Sociétés privées	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière à des sociétés, à d'autres entités commerciales, à des coopératives privées, à des institutions et associations privées à but non lucratif, etc. à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Collectivités	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.

Autres formes de droits de gestion	Les forêts pour lesquelles la cession des droits de gestion n'entre pas dans les catégories susmentionnées.
------------------------------------	---

18.2 Données nationales

18.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Loi 14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques	Types de propriété	2008	La loi est générale et nous attendons ses textes d'application pour apporter des précisions sur certains articles.
2	CTFT/Louis Bergers International/BCEOM, 1988. Conservation des ressources naturelles et développement rural, 1ère partie : Ressources – Besoins – Diagnostics	Ressources ligneuses et fourragères, Dégradation des sols Reboisement	1988	Estimation des Ressources Forestières sur l'ensemble du pays à travers les visites de terrain, les documents cartographiques et autres documents écrits
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

18.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêts domaniales	Elles sont constituées par des forêts de l'Etat et les forêts des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Elles relèvent, respectivement, du domaine privé de l'Etat et du domaine privé de CTD.
Forêts communautaires	Ce sont des forêts affectées à une communauté en vue de mener des activités de gestion durable des ressources naturelles à partir d'un plan simple de gestion.
Forêts privées	Elles sont constituées par les forêts appartenant aux personnes physiques ou morales de droit privé qui les ont localement acquises ou plantées. Ces personnes ne peuvent être propriétaires de forêts que moyennant la détention d'un titre régulier de jouissance sur le sol forestier.
Forêts sacrées	Ce sont des forêts constatées ou consacrées par l'Etat et affectées à une communauté en vue de la préservation des valeurs sacrées dont elles sont porteuses. Elles sont séparées du domaine public, sont inviolables et intangibles.

18.2.3 Données de base

--

Classe nationale	Superficie (1 000 ha) en 1988
Forêts domaniales	13 258
Forêts communautaires	0
Forêts privées	0
Forêts sacrées	0

Les données de base proviennent du document : CTFT/Louis Bergers International/BCEOM, 1988. Conservation des ressources naturelles et développement rural, 1^{ère} partie : Ressources – Besoins – Diagnostics

Avec la loi 14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques actuellement en voie d'application dans le pays, la propriété publique est constituée des forêts domaniales subdivisées en domaines privés de l'Etat et des Collectivités territoriales décentralisées. Etant donné que les collectivités territoriales décentralisées ne sont pas encore mises en place, les forêts dites domaniales appartiennent toutes à l'Etat.

De plus, Pour l'heure, il n'y a pas de titre foncier conférant le droit d'exploitation des forêts aux particuliers ou sociétés.

18.3 Analyse et traitement des données nationales

18.3.1 Ajustement

Pas de calibrage.

18.3.2 Estimation et prévision

Catégories de FRA 2010	Superficie forestière (1000 hectares)			
	1988	1990	2000	2005
Forêts domaniales	13 258	13 110	12 317	11 921
Forêts communautaires	0	0	0	0
Forêts privées	0	0	0	0

Forêts sacrées	0	0	0	0
TOTAL	13 258	13 110	12 317	11 921

18.3.3 Reclassement

Classes nationales	Catégories de FRA 2010					Autres formes de propriété
	Propriété publique	Propriété privée				
		dont appartenant à des particuliers	dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées	dont appartenant à des collectivités locales	dont appartenant à des collectivités indigènes / tribales	
Forêts domaniales	100%					
Forêts communautaires				100%		
Forêts privées		% inconnu	% inconnu			
Forêts sacrées					100%	

18.4 Données

Tableau 18a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)			
		1990	2000	2005	2010
	Propriété publique	6705	6326	6141	5508
	... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale	N/A	N/A	N/A	N/A

	... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national	N/A	N/A	N/A	N/A
	Propriété privée	0	0	0	0
	... dont appartenant à des particuliers	0	0	0	0
	... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées	0	0	0	0
	... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales	0	0	0	0
	Propriété inconnue	0	0	0	0
TOTAL		6705.00	6326.00	6141.00	5508.00

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété publique	Tier 1	Tier 1
Propriété privée	Tier 1	Tier 1
Propriété inconnue	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété	Niveau 3: Statistiques/registres (= 5 ans) nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou toutes les superficies forestières appartiennent à une seule catégorie de propriété. Niveau 2: Statistiques/registres nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou questionnaires qui ont plus de cinq ans. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

Tableau 18b - Détenteur des droits de gestion des forêts publiques

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Administration publique	6705	6326	6141	5508

Particuliers	0	0	0	0
Sociétés privées	0	0	0	0
Collectivités	0	0	0	0
Autre	0	0	0	0
TOTAL	6705.00	6326.00	6141.00	5508.00

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Administration publique	Tier 1	Tier 1
Particuliers	Tier 1	Tier 1
Sociétés privées	Tier 1	Tier 1
Collectivités	Tier 1	Tier 1
Autre	Tier 1	Tier 1

18.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Propriété publique	Avec la loi 14/PR/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques actuellement en voie d'application dans le pays, la propriété publique est constituée des forêts domaniales subdivisées en domaines privés de l'Etat et des Collectivités territoriales décentralisées. Etant donné que les collectivités territoriales décentralisées ne sont pas encore mises en place, les forêts dites domaniales appartiennent toutes à l'Etat.	N/A
Propriété privée	Pour l'heure, il n'y a pas de titre foncier conférant le droit d'exploitation des forêts aux particuliers ou sociétés. Par conséquent, il n'y a pas des forêts reconnues officiellement comme faisant partie de la propriété privée. Toutefois dans la pratique, certaines associations, communautés villageoises et même des individus disposent au sein de leur terroir des portions de forêts qu'ils sont en train d'aménager et d'exploiter de façon informelle.	N/A
Propriété inconnue	Jusqu'à présent, il n'y a pas de documents officiels spécifiant les autres formes de propriétés.	N/A

Droits de gestion	Les collectivités territoriales décentralisées ont également un droit de gestion des forêts publiques. Mais, comme elles ne sont pas encore mises en place, le seul détenteur des droits de gestion est pour le moment l'administration publique.	N/A
-------------------	---	-----

Autres commentaires généraux au tableau

La loi 14/PR/2008, dans ses dispositions, a prévu toutes les formes de propriétés. Il ne reste qu'à élaborer ses textes d'application et les traduire dans les faits. Toutefois, il faut noter que dans certaines régions, les associations et groupements villageois et même les particuliers s'approprient de manière informelle des parcelles de forêts qu'ils aménagent ou exploitent à titre privé.

19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

19.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Emploi-équivalent plein temps (EPT)	Unité de mesure correspondant à une personne travaillant plein temps pendant une période de référence spécifiée.
Emploi dans le secteur forestier	Emploi dans des activités relatives à la production de biens forestiers. Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI/NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

19.2 Données nationales

19.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Budget Général 2014(Budget d'investissement et de fonctionnement)	N/A	2014	N/A
2	Programmation budgétaire du Ministère de l'environnement	Budget d'investissement et de fonctionnement	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

19.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Emploi-équivalent plein temps (EPT)	Unité de mesure correspondant à une personne travaillant plein temps pendant une période de référence spécifiée.
Emploi	Inclut toute personne pourvue d'un emploi salarié ou à titre indépendant
Emploi salarié	Toute personne qui, durant la période de référence, a effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature.
Emploi à titre indépendant	Personne qui, durant la période de référence, a effectué un travail en vue d'un bénéfice ou gain familial en espèces ou en nature (par ex. les employeurs, les personnes travaillant pour leur propre compte, les membres de coopératives de producteurs, les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale).

19.2.3 Données de base

Les seules données que nous disposons proviennent des services du personnel de la Direction en charge des forêts et celle en charge des Parcs Nationaux et Réserves de Faune. Les chiffres que nous avons obtenus de ces services concernent les agents employés par la fonction publique et qui travaillent dans le domaine de la reforestation, de la gestion et protection des forêts ainsi que de la gestion et conservation des aires protégées.

Au niveau de la Direction des Forêts, l'effectif de ces agents est de 680 en 2000 et 940 en 2005. A la Direction des Parcs nationaux, (emploi dans les aires protégées), l'effectif est de 175 en 2000 et 192 en 2005.

Le secteur privé intervient également dans ce domaine mais nous ne disposons pas de données chiffrées sur les emplois.

Pas de calibrage

Pas besoin d'estimation puisque les données réelles nous ont été communiquées par les services du personnel des directions concernées.

Pas de reclassement

19.3 Données

Tableau 19

Catégories de FRA 2015		Emploi (1000 années EPT)			
		1990	2000	2005	2010
	Emploi dans le secteur forestier	N/A	0.68	0.94	N/A
	... dont de sexe féminin	N/A	N/A	N/A	N/A

19.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
-----------	---	--

Emploi dans le secteur forestier	Il est difficile d'avoir l'effectif global des personnes travaillant pour la production primaire des biens. En effet, la production des biens comme le bois de service et le bois d'œuvre, le bois de chauffe, la gomme arabique etc. se font par des particuliers et même par certains des opérateurs économiques mais dans l'informel si bien qu'on ne dispose pas de données sur les employés. Toutefois les données existent au niveau de l'Etat. Cependant, son intervention dans les activités liées à la production primaire se limite à la production des plants, la reforestation et la protection des forêts d'une manière générale.	N/A
----------------------------------	--	-----

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

20.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI /NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

20.2 Données

Tableau 20 (Données préétablies provenant des statistiques UNdata/EUROSTAT)

Catégories de FRA 2015	Millions	Monnaie	Année des dernières informations disponibles
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	N/A	N/A	N/A

20.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	N/A

Autres commentaires généraux

--

21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

21.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière pour une année donnée.
Forêts destinées à la conversion	Superficie forestière qui est destinée à être convertie à des usages non forestiers.

21.2 Données nationales

21.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

21.3 Données

Tableau 21a

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)	
	2020	2030
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	N/A	N/A

Tableau 21b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)
	2013
Forêts destinées à la conversion	N/A

21.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
-----------	---

Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	Les objectifs seront définis dans le document de politique forestière en cours d'élaboration.
Forêts destinées à la conversion	N/A

Autres commentaires généraux

--